

GÂTINE ET CHOISILLES - PAYS DE RACAN

Polaxis: l'aménagement se poursuit

Mercredi 24 juin, le conseil communautaire s'est réuni afin de délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Pacte financier. L'assemblée a validé la mise en place d'un pacte financier et fiscal entre Gâtine-Racan et les communes membres. Le président, Philippe Capon, s'en est expliqué: « *C'est un outil stratégique de gouvernance et de solidarité territoriale, nous allons devoir recourir à un prestataire extérieur dont la mission se déroulera en cinq phases.* » Le montant maximum de la mission de conseil financier s'élève à 61.000€ HT pour trois ans.

Polaxis. Afin de poursuivre le développement de la zone et d'accepter le trafic routier, il est nécessaire de procéder au doublement de certaines voies. Par ailleurs, le renforcement du raccordement au réseau public de distribution d'électricité devient un aménagement indispensable à la viabilisation et à la commercialisation des prochains terrains de la zone. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à un montant de 1.265.159,93€.

Accessibilité. Obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 5.000 habitants, la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité a été décidée par les élus. La commission sera composée d'élus, de représentants d'associations et d'acteurs économiques concernés.

Intervenants musicaux. Le dispositif concerne 1.701 élèves, il permet à cinq intervenants d'être répartis sur les 19 écoles du territoire. Pour une application dès la rentrée prochaine, le conseil a approuvé le temps de rémunération hebdomadaire de chaque intervenant.

Ressources humaines. Après des promotions internes, plusieurs postes ont été modifiés ou créés: cela concerne un poste de responsable de l'administration générale, un emploi de gestionnaire marchés publics, un emploi de chargé d'urbanisme et un poste de référent technique subvention.

Économie. Concernant le projet de vente d'un terrain d'environ 11,16 ha sur la zone Polaxis, l'entreprise en charge de l'aménagement demande, afin de sécuriser la bonne réalisation du projet, une prorogation de six mois des délais précédemment accordés.

Jeunesse. Les élus ont validé la modification du règlement intérieur du dispositif jeunesse. Par ailleurs, dans un souci de cohérence communautaire et d'adaptation aux dispositifs d'accompagnement financiers proposés par la Caf, Gâtine-Racan a fait le choix de proposer une tarification adaptée sur l'ensemble des ALSH. À compter de septembre, une nouvelle structure va ouvrir à Charentilly.

Culture. Les élus ont validé l'attribution d'un fonds de concours de 5.000€ pour l'organisation du festival Femmes en campagne qui rayonne sur l'ensemble du territoire. En ce qui concerne les bibliothèques, il a été approuvé les termes de la convention de fonctionnement du réseau intercommunal des bibliothèques et le règlement intérieur commun à l'ensemble des établissements.

Communication. Le conseil est informé de la mise en place hebdomadaire d'informations ainsi que le détail des manifestations sur le territoire.